



## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA COALITION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET MOUVEMENTS CITOYENS POUR LA BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER

**Les organisations de la société civile et mouvements citoyens du secteur minier plaident pour le maintien des sanctions américaines contre Dan Gertler et appellent la justice congolaise à poursuivre les auteurs dans la débâcle du contrat Sicominex.**

Réunis à Kolwezi, à Lubumbashi et à Kinshasa, dans les cafés citoyens, les organisations de la société civile et mouvements citoyens plaident au trésor américain de maintenir le régime de sanctions pris à l'encontre de Monsieur Dan Gertler pour les faits de corruption commis en République Démocratique du Congo.

En effet, les actes de corruption commis par Dan Gertler, en complicité avec certains dirigeants congolais, font perdre au trésor public de centaines des milliers de dollars américains par jour au profit des individus, et maintiennent la population congolaise dans la pauvreté.

C'est pourquoi, les organisations de la société civile et mouvements citoyens conditionnent la levée des sanctions américaines par :

- La publication de tous les annexes du protocole d'accord signé le 24 février 2022 entre l'Etat congolais et le groupe Ventora ;
- La révision de ce protocole d'accord en évaluant la valeur réelle de tous les actifs miniers et pétroliers qui font l'objet du protocole d'accord, par des cabinets spécialisés ;
- La récupération pure et simple, par la partie congolaise, des royalties perçues et à percevoir, des sociétés KCC, MUTANDA et METALKOL ;
- L'ouverture des enquêtes judiciaires et poursuite de tous les auteurs impliqués dans ces accords.

Par ailleurs, la coalition félicite l'inspection générale des finances « IGF » qui vient de publier le rapport sur le contrat SICOMINES. Ce rapport, qui vient confirmer les alertes de la société civile, révèle d'énormes pertes et manques-à-gagner qu'enregistre le trésor public congolais depuis plus de 10 ans.

La coalition recommande à la justice congolaise de se saisir de ce dossier afin de récupérer tous les milliards perdus dans ce « contrat du siècle », renégocier urgemment ce contrat pour le rendre équilibré et permettre au peuple congolais de bénéficier des richesses minières de son pays.

Fait à Kolwezi, Lubumbashi et Kinshasa, le 24/02/2022

### **Pour la coalition des organisations et mouvements citoyens :**

- **Leonard ZAMA / IPDHOR** (Kolwezi)
- **Duc MBUYI / LUCHA** (Lubumbashi)
- **Joël LUABA / ABG** (Kinshasa)

